

## SECTION 0. AVIS D'APPEL D'OFFRES (AA0)

### Avis d'appel d'offres

**Nom de l'Autorité contractante : Société Béninoise d'Energie Electrique (SBEE)**

**Objet : Acquisition de Licence d'antivirus, d'outils d'administration système de réunions en lignes au profit de la DSI-TD par la technique d'accord-cadre à bons de commandes sur trois (03) ans.**

**Référence SIGMAP : F\_DSI\_117764**

**Avis n° : 372/26/SBEE/DG/PRMP/DSI-TD/SP-PRMP/DCP/SPM/SP du 12/5/2026**

***Identification de la procédure : Avis d'Appel d'Offres Ouvert National***

1. Cet Avis d'appel d'offres fait suite au plan de passation des marchés publics de Société Béninoise d'Energie Electrique (SBEE) version n°1 publié sur le portail web des marchés publics du Bénin le 11 mars 2026.
2. La Société Béninoise d'Energie Electrique (SBEE) a obtenu dans le cadre de l'exécution de son budget autonome, des fonds pour financer le projet de sécurisation de son système d'information et à l'intention d'utiliser une partie de ces fonds pour effectuer des paiements au titre du marché relatif à l'**Acquisition de Licence d'antivirus, d'outils d'administration système de réunions en lignes au profit de la DSI-TD par la technique d'accord-cadre à bons de commandes sur trois (03) ans.**
3. La Société Béninoise d'Energie Electrique (SBEE) sollicite des offres sous pli fermé de la part de candidats éligibles et répondant aux qualifications requises pour fournir les licences d'antivirus, d'outils d'administration système de réunions en lignes au profit de la DSI-TD par la technique d'accord-cadre à bons de commandes sur trois (03) ans reparti en **quatre (04) lots** :

**Lot 1 : Acquisition de Licence d'Antivirus Kaspersky ;**

**Lot 2 : Acquisition de Licence de ADManager Plus, de OS Deployer et de Visioconférence professionnel ZOOM ;**

**Lot 3 : Acquisition de diverses licences Microsoft ; et**

**Lot 4 : Acquisition de Licence VMWARE VSPHERE.**

**NB :**

- **Un candidat peut soumissionner pour un (01) ou plusieurs lots, mais ne peut être attributaire de plus de deux (02) lots ;**
  - **Lorsqu'un soumissionnaire présente des offres économiquement les plus avantageuses sur plusieurs lots, on lui attribuera le lot sur lequel l'écart entre son montant et celui de son suivant immédiat est le plus élevé.**
  - **La présente procédure aboutira à la signature d'un accord-cadre mono attributaire par lot, qui sera mis en œuvre par émission de bons de commande successifs sur sa période de couverture, conformément à l'article 41 de la loi N°2020-26 du 29 septembre 2020, portant code des marchés publics en République du Bénin ;**
  - **Les variantes ne seront pas prises en compte.**
4. La participation à cet appel d'offres ouvert tel que défini dans la loi n°2020-26 du 29 septembre 2020 portant code des marchés publics en République du Bénin concerne tous les candidats éligibles, remplissant les conditions définies dans le présent Dossier d'appel d'offres ouvert et qui ne sont pas frappés par les dispositions des articles 61 et 121 de ladite loi.
5. Les candidats intéressés peuvent obtenir des informations auprès de la Personne Responsable des Marchés Publics à l'adresse mentionnée ci-après : [info\\_prmp@sbee.bj](mailto:info_prmp@sbee.bj) et prendre connaissance des documents d'Appel d'Offres à travers la plateforme de retrait des offres via le lien suivant : <https://marches-publics.sbee.bj/>, ou au Service des Archives de la Personne Responsable des Marchés Publics (PRMP) sis au bureau 201 de la Direction Générale de la

SBEE, en face de la préfecture du Littoral, immeuble contigu à celui de ORABANK, du lundi au vendredi de 08 heures à 12 heures 30 minutes et de 14 heures à 17 heures 30 minutes (Heure locale : GMT+1).

6. Le délai de validité de l'accord-cadre sera de trente-six (36) mois, par lot. Le délai d'exécution de chaque bon de commande sera précisé dans chaque bon de commande.
7. Les exigences en matière de qualification sont :

**a) Pour les anciennes entreprises :**

**❖ Capacité technique et expériences :**

- Être une entreprise ou un groupement solidaire d'entreprises régulièrement constitué et exerçant dans le domaine de la fourniture de licences et/ou de logiciels informatiques, justifié par la copie légalisée du registre de commerce ou des statuts ;
- Avoir exécuté en tant que fournisseur principal ou sous-traitant au cours des trois (03) dernières années (2023,2024,2025) et de l'année en cours (2026) **au moins (02) deux marchés** portant :

**Lot 1 :** sur la fourniture, le déploiement et la formation en solutions de cyber sécurité au Bénin ou dans la sous-région chacun d'un montant minimum de **quatre-vingt et un millions six cent cinquante mille (81 650 000) FCFA HT**. Un des marchés doit porter sur un environnement comprenant au moins cent cinquante (150) utilisateurs ;

**Lot 2 :** sur la fourniture et déploiement de solution logicielle au Bénin ou dans la sous-région, chacun d'un montant minimum de **vingt-quatre millions (24 000 000) FCFA HT** ;

**Lot 3 :** sur la fourniture, le déploiement et la formation des environnements physique et virtuel Microsoft ainsi que sur la migration, la

BON A LANCER

centralisation de base de données SQL au Bénin ou dans la sous-région, chacun d'un montant minimum de **soixante-douze millions (72 000 000) FCFA HT ;**

**Lot 4 :** sur la fourniture, le déploiement et la formation des environnements virtuel VMware au Bénin ou dans la sous-région, chacun d'un montant minimum de **quatre-vingt-deux millions (82 000 000) FCFA HT ;**

justifiés par les copies des attestations de bonne fin d'exécution ou des procès-verbaux de réception, assortis des contrats (page de garde, page de signature et pages portant le montant en copies simples), signés par les maîtres d'ouvrage ou leurs représentants (administration publique, sociétés ou offices d'état ou mixtes, représentants ou organismes internationales au Bénin), ou toutes autres personnes morales de droit privé.

**Disposer des agréments / certifications ci-après :**

- **Lot 1 :**

- disposer d'une accréditation Gold partenaire relative à la commercialisation de licence d'antivirus ou équivalent sur la solution et en apporter les preuves ;

- **Lot 2 : néant**

- **Lot 3 :**

- disposer d'une certification en MCSE, MCDBA pour les solutions Microsoft et en apporter les preuves.

- **Lot 4 :**

- disposer d'une certification VCP-DCP pour les solutions Veeam et en apporter les preuves.

❖ **Capacité financière :**

- Disposer d'avoir liquides sous la forme de fonds propres ou de ligne de crédit à hauteur de :

- **Lot 1 : 4 536 111 francs CFA ;**
- **Lot 2 : 1 333 333 francs CFA ;**
- **Lot 3 : 4 000 000 francs CFA ;**
- **Lot 4 : 4 555 556 francs CFA.**

justifiée par une attestation d'une banque ou d'un organisme financier agréé en République du Bénin ou ayant un correspondant en République du Bénin.

- Avoir réalisé au cours des trois (03) dernières années (2023,2024 et 2025), un chiffre d'affaires moyen annuel au moins égal à :
  - **81 650 000 francs CFA pour le lot 1 ;**
  - **24 000 000 francs CFA pour le lot 2 ;**
  - **72 000 000 francs CFA pour le lot 3 ;**
  - **82 000 000 francs CFA pour le lot 4,**

Justifié par les états financiers présentés dans la forme prescrite par l'annexe A-3-2, pièce 1.

**NB** : Pour être attributaire des deux lots, le chiffre d'affaires moyen annuel réalisé doit être au moins égal à la somme des chiffres d'affaires moyens annuels des lots pour lesquels, le candidat est pressenti attributaire.

**b) Pour les entreprises naissantes et celles qui n'ont pas encore trois (03) années d'existence :**

**❖ Capacité technique et expériences :**

- Être une entreprise ou un groupement solidaire d'entreprises régulièrement constitué et exerçant dans le domaine de la fourniture de licences et/ou de logiciels informatiques, justifié par la copie légalisée du registre de commerce ou des statuts ;

SON A LANCER

- Disposer pour chaque lot, d'un personnel d'encadrement dont les profils, qualifications et expériences doivent être conformes à ceux indiqués au point 5 de la sous-section C : critères d'évaluation et de qualification.

❖ **Capacité financière :**

- Disposer d'avoir liquides sous la forme de fonds propres ou de ligne de crédit  
Accès à des financements tels que des avoirs liquides, lignes de crédit, autres que l'avance de démarrage éventuelle, à hauteur de
  - **Lot 1 : 4 536 111 francs CFA ;**
  - **Lot 2 : 1 333 333 francs CFA ;**
  - **Lot 3 : 4 000 000 francs CFA ;**
  - **Lot 4 : 4 555 556 francs CFA.**

justifiée par une attestation d'une banque ou d'un organisme financier agréé en République du Bénin ;

- Produire par lot, une attestation d'assurance des risques professionnels indiquant l'objet du lot et de montant égal à :
  - **Lot 1 : 89 815 000 francs CFA ;**
  - **Lot 2 : 26 400 000 francs CFA ;**
  - **Lot 3 : 79 200 000 francs CFA ;**
  - **Lot 4 : 90 200 000 francs CFA.**
- Les entreprises naissantes produiront leur bilan d'ouverture portant le cachet de l'entreprise et celles qui n'ont pas encore trois (03) années d'existence fourniront les états financiers de leurs années d'existence, présentés dans la forme prescrite par l'annexe A-3-2, pièce 1.

Voir le document d'Appel d'offres pour les informations détaillées.

8. Les candidats intéressés peuvent obtenir gratuitement le dossier d'appel d'offres complet à compter du 15/06/26. Le dossier d'Appel d'Offres en version papier ou en version électronique sous le format PDF sera immédiatement

remis aux candidats intéressés sur simple présentation de ces derniers au Bureau 201 de la Direction Générale de la SBEE, en face de la préfecture du Littoral, immeuble contigu à celui de ORABANK, du lundi au vendredi de 08 heures à 12 heures 30 minutes et de 14 heures à 17 heures 30 minutes (Heure locale : GMT+1). Le dossier d'appel d'offres sera adressé aux candidats à leurs frais via le lien suivant : <https://marches-publics.sbee.bj/>. Ce dossier peut être téléchargé à travers la plateforme de retrait des offres via le lien suivant : <https://marches-publics.sbee.bj/> ou être obtenu par voie électronique à condition que le candidat remplisse la fiche de retrait du dossier.

Ce retrait est matérialisé par une fiche de décharge établie selon un modèle mis à disposition par l'ARMP.

9. Les offres sont rédigées en langue française et devront être déposées en deux (02) exemplaires physiques à savoir un (01) original et une (01) copie, ainsi qu'une (01) version électronique scannée de l'offre sur clé USB sous le format PDF, le tout dans une enveloppe unique à l'adresse ci-après : Bureau 201 de la Direction Générale de la SBEE au plus tard le 23 | 07 | 2026 à 10 heures 00 minute (heure locale : GMT+1). Les offres qui ne parviendront pas aux heure et date ci-dessus indiquées, seront purement et simplement rejetées et retournées sans être ouvertes et aux frais des soumissionnaires concernés. Les offres remises en retard ne seront pas acceptées. **Le défaut de présentation de l'offre suivant les modalités prévues ci-dessus est éliminatoire.**

**La présentation des offres devra se conformer aux prescriptions de la circulaire n°2024-005/PR/ARMP/SP/DRR-AT/SRR/SA du 12 décembre 2024 relative aux modalités de présentation des plis dans le cadre des marchés publics de travaux, fournitures et services en République du Bénin.**

10. Les offres (versions physique et électronique) seront ouvertes en présence des soumissionnaires qui souhaitent assister à l'ouverture des plis ou de leurs

**NON A LANCER**

représentants dûment mandatés à l'adresse ci-après : **salle 219 sise au 2<sup>ème</sup> étage du bâtiment de la Direction Générale de la SBEE, le 23/07/2026 à 10 heures 30 minutes (heure locale : GMT+1).**

11. Les offres doivent comprendre une garantie de soumission d'un montant de :

**Lot 1 : 816 500 francs CFA ;**

**Lot 2 : 240 000 francs CFA ;**

**Lot 3 : 720 000 francs CFA ;**

**Lot 4 : 820 000 francs CFA.**

En ce qui concerne les micros, petites et moyennes entreprises, la garantie de l'offre peut prendre la forme d'une simple lettre de déclaration suivant le modèle prévu dans les formulaires du dossier d'appel d'offres.

12. Les offres devront demeurer valides pendant une durée de cent cinquante (150) jours calendaires à compter de la date limite de soumission.

13. Les offres doivent être présentées et déposées par lot sous peine de rejet.

Cotonou le 21/6/2026

Pour la Personne Responsable des Marchés Publics absente,  
le Directeur de l'Electrification Rurale ai

  
**Sylvain AMANI**